

Code d'article	186.38
Description	SACHETS OUVERTS 2 CÔTES
Catalogue	DEL 54, HOS 176, PAG 8
Date de modification	25/08/2021 10:03:44



Spécifications du produit

Unité de mesure	MILLE
Dimensions	16x16,5 CM
Matériel	PARCH.INGRAISSABLE
Couleur	BLANC
Grammage	32 G/M2
Poids net d'une unité (g)	2,20
Ligne de produits	'TIMES'

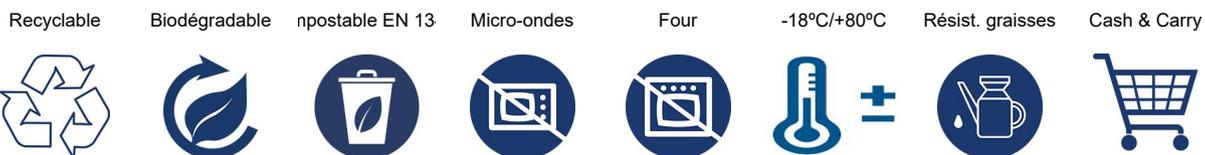
Codes

Intrastat	48062000
ITF14	18420499186389
EAN13	8420499186382

Colisage

Paquet	Unités / paquet	500
	Dimensions paquet (cm)	20,00 x 17,00 x 6,00
	Poids paquet (kg)	1,17
	Volume paquet (m ³)	0,0020400
Carton	Unités / carton	5.000
	Paquets /carton	10
	Dimensions carton (cm)	39,00 x 39,00 x 21,00
	Poids carton (kg)	11,70
	Volume carton (m ³)	0,0319410
Palette	Cartons / couche	6
	Cartons / palette	42
	Conditionnement (U base x couches)	6 x 7
	Poids (kg)	515,40
	Type de palette (cm)	E159: 120,00 x 80,00 x 14,00

Caractéristiques



Certificats



Ce produit est conforme aux dispositions du règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement Européen et du Conseil du 27 Octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés au contact avec les aliments.



Depuis 2005, Garcia de Pou est certifié à la norme UNE-EN ISO 9001 – Système de gestion de qualité. N° Registre 0.0404392 (TUV RHEINLAND).

Nº RSIPAC: 39.04307/CAT
RGSEAA: 39.00942/GE

Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



Système d'impression flexographique avec des encres compostables "OK COMPOST" ou COMPOSTABLES qui suivent les exigences de biodégradation.



Ce produit est certifié FSC Mix Credit. En faisant le choix de produits certifiés FSC® vous soutenez la gestion responsable des forêts du monde.

The mark of
responsible forestry



Matériau biodégradable : il se décompose en éléments chimiques naturels grâce à l'action d'agents biologiques et physiques sous certaines conditions environnementales qui se produisent dans la nature.



Produit compostable industriel conforme à la norme EN13432.



Produit absent de PFOS - PFOA.

Reg. (CE)
2023/2006

Ce produit est conforme au règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission Européenne du 22 Décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés au contact avec les aliments.

Paquet image

